

**DEPARTEMENT ARDECHE**

**COMMUNE DE ST JULIEN DU GUA**

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers : 11

En exercice :	11	L'an deux mil huit,
Présents :	11	le 21 mars
Votants :	11	Le Conseil Municipal
Pour :	11	dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au
Abstention :		lieu habituel de ses séances sur la convocation
		de Monsieur Fourniol Olivier, Maire

Date de la convocation : le 18 mars 2008

Présents : FOURNIOL Olivier – COURTIAL Claude – GIRAUD  
Jean Marc – HILAIRE Laurent – MARSAL Odile – NURY  
Denise – PHILIBERT Monique – PODDA Marie Andrée –  
THEOULE Jacques – VEAU Eric – VERON Stéphanie.

Délibération pour le versement des indemnités de fonctions au  
Maire

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment  
les articles L 2123-20 et suivants ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans  
les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions  
versées au Maire étant entendu que les crédits nécessaires sont  
inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide et avec effet  
du 16 mars 2008 de fixer le montant des indemnités pour  
l'exercice effectif des fonctions de Maire :

Population (habitants), taux maximal en % de l'indice 1015  
- moins de 500 ..... 17 %

Le Maire :